

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **SG Constella SA, Fribourg**
2. *Nom et siège de la société anonyme repreneuse:* Sables et Graviers St-Ours SA (nouvelle raison sociale: Vibeton Fribourg SA), St-Ours
3. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 18.04.2002
5. *Echéance de préavis des créances:* **31.07.2002**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Vibeton Fribourg SA, Dorf 23, 1717 St-Ours
7. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8. *Remarques:* La fusion à lieu avec effet rétroactif au 01.01.2002. Les actifs et les passifs de la société sont repris par voie de succession universelle par Vibeton Fribourg SA. Intention: confondre avant terme les biens des deux sociétés (art. 745 al. 3 CO en relation avec art. 748 ch. 6 CO).

Vibeton Freiburg AG
1717 St. Ursen

(00486756)